

Ça vaut le détour...



L'église Notre-Dame de la Nativité, La Remuée

L'église Notre-Dame de la Nativité de La Remuée date du XIII^{ème} siècle et a été restaurée aux XVI, XVIII et XIX^{ème} siècles. À l'intérieur, vous pourrez contempler un autel ainsi qu'un tabernacle en marbre du XVIII^{ème} siècle et des menuiseries d'Hauchard de 1784. Avant de quitter l'église Notre-Dame de la Nativité, faites un détour par le cimetière. Vous y découvrirez la tombe de la Dame d'Ectot, propriétaire du Château de Maréfosse, domaine à cheval entre La Remuée et La Cerlangue. Bienfaitrice, elle fit don d'une maison pour remplacer le presbytère incendié. Admirez ce presbytère du XVIII^{ème} siècle aujourd'hui devenu mairie.

Si vous trouvez les portes de l'église fermées, les clefs sont à la mairie !

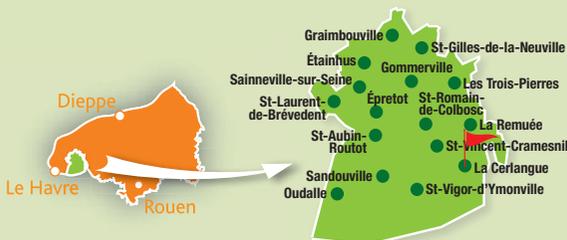
Infos conseils

La Cerlangue

Une fougère en forme de langue de cerf que l'on trouve dans les bois aux alentours et qui porterait le nom latin de "cervi lingua" serait à l'origine du nom "La Cerlangue". Au XIX^{ème} siècle, la commune s'agrandit avec le rattachement des communes de Saint-Jean des Essarts et Saint-Jean d'Abbetot. En 1823, la commune possédait un port dans l'anse de Cressenval, la Seine étant encore présente au pied de la falaise. La commune est membre du Parc Naturel Régional des Boudes de la Seine Normande. Les Cerlanguais et les Cerlangaises sont les habitants de la commune.

La Remuée

Le nom de La Remuée vient du mot *Remota* qui signifie "déplacer". La commune se situe sur l'ancienne voie romaine reliant Lillebonne à Harfleur fondée au XIII^{ème} siècle par Renaud, comte de Lillebonne. De nombreux lieux de la commune font appel à la religion comme Le Temple, Le Paradis et Babylone. Les Rémois et les Rémoises sont les habitants de la commune.



Départ : La Cerlangue, Lieu-dit la Morinerie

Références guides

IGN Série Bleue (1/25000)
N°1810 O - Bolbec
« La Seine-Maritime... à pied®
- réf. D076 »



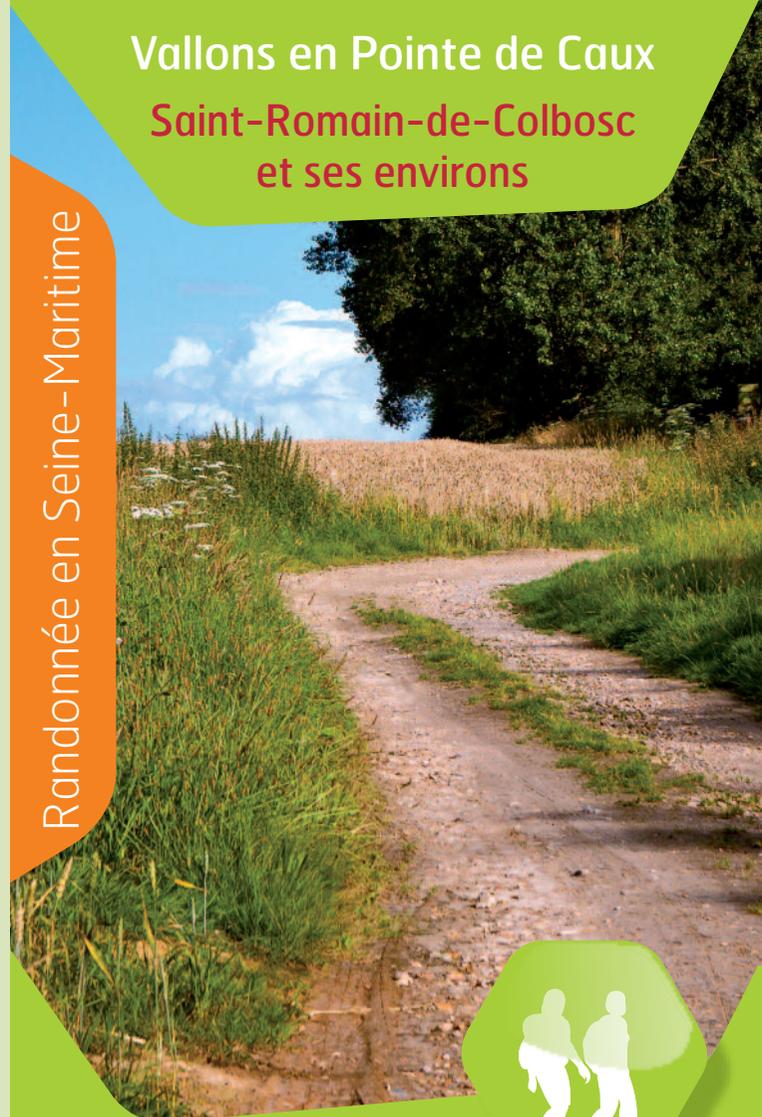
Tél. : 09 53 82 34 96
www.rando76.fr

Renseignements

Point Information Tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville, 76 430
Saint-Romain-de-Colbosc,
Tél. : 02 35 13 86 49
www.caux-estuaire.fr
Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com

Randonnée en Seine-Maritime

Vallons en Pointe de Caux Saint-Romain-de-Colbosc et ses environs



RANDONNÉE À PIED
Circuit 11 Circuit de Babylone
Départ Lieu-dit la Morinerie à La Cerlangue
8 km - 2h environ
Difficulté



Document réalisé par Caux Estuaire avec le concours financier du Département de Seine-Maritime

Conception : BDSA - Impression : xxxxx - Crédit photos : © Peggy Godreuil, © IGN Paris-2010.



Circuit 11 Circuit de Babylone

8 km - 2h environ

Départ : **La Cerlangue**, Lieu-dit la Morinerie

AVIS DU RANDONNEUR

Randonnée familiale en forêt.

1 Tournez à gauche et continuez sur la route. Laissez derrière vous le chemin sur la droite qui s'enfonce dans la forêt. Au premier croisement avec une autre route, continuez tout droit. Du prenez la variante sur la droite. Attention, la variante n'est pas balisée.

2 Au second croisement que vous rencontrerez, prenez la rue des Lupins sur votre droite et continuez jusqu'à la forêt. Là, prenez le chemin sur votre droite, celui qui descend la Côte de l'Abbesse.

3 Au carrefour, prenez à droite et empruntez pendant quelques mètres le même chemin que le GR2®. Puis, tournez de nouveau à droite et quittez le GR2® pour continuer dans le bois de la Hèse.

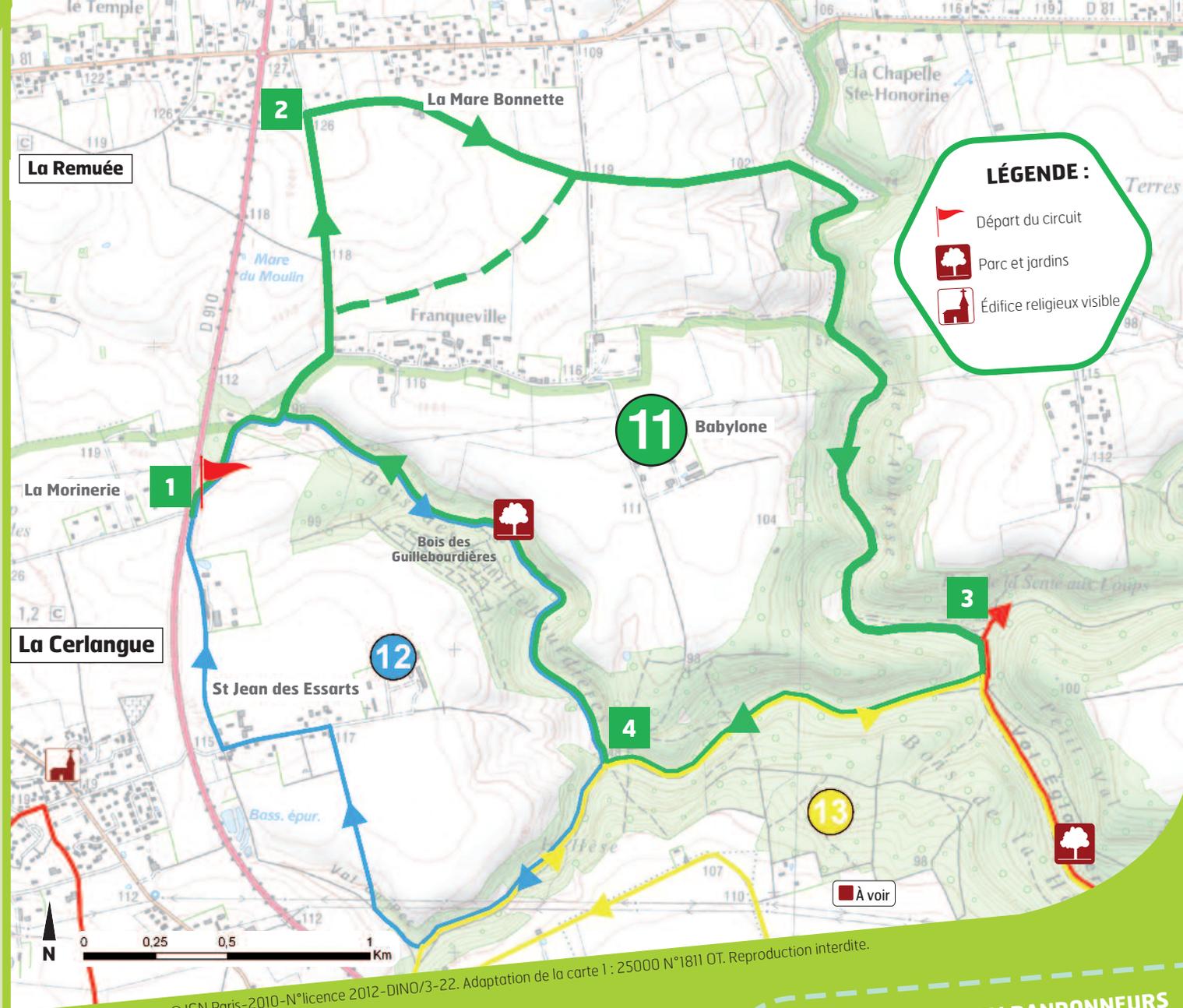
4 Attention à ce croisement ! Trois chemins de randonnées se croisent mais ne vont pas dans le même sens ! Prenez le chemin sur votre droite, celui qui remonte à travers le bois des Guillebourdières.



BALISAGE DU CIRCUIT

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

- GR2®
- Circuit n°12 au départ du Lieu-dit à la Morinerie à La Cerlangue
- Circuit n°13 au départ de l'aire de pique-nique du rond-point de la Route de Tanconville à La Cerlangue



© IGN Paris-2010-N°licence 2012-DINO/3-22. Adaptation de la carte 1 : 25000 N°1811 OT. Reproduction interdite.

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau indique le point de départ matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir le circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur verte. Attention, la variante n'est pas balisée.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Penser au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt, n'allumez jamais de feu